

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point d'éclair:	78° C
Moyens d'extinction:	Eau, mousse, dioxyde de carbone ou agent sec
Procédures de lutte contre l'incendie:	Conserver au frais le(s) récipient(s) exposé(s) au feu, en aspergeant d'eau
Risques particuliers d'exposition:	Les aérosols peuvent exploser à des températures supérieures à 55° C

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Les précautions individuelles:	Assurer une ventilation adéquate
Les précautions pour la protection de l'environnement:	Ne pas jeter les résidus à l'égout ou dans les rivières
Les méthodes de nettoyage:	Absorber la substance répandue avec un matériel inerte approprié

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:	Les précautions usuelles pour la manipulation des produits chimiques devront être observées. Utiliser seulement dans des zones ventilées. Ne pas percer ou brûler les aérosols, même après usage.
Stockage:	Conserver hors de la portée des enfants (S2). Regarder au règlement selon TRG 300 Conserver dans un endroit sec. Aérosol: Aérosol sous pression. A protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 55° C.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Procédures d'ordre technique:	Assurer une ventilation adéquate (S51). Eviter des sources d'ingestion.
Protection individuelle:	Les précautions usuelles pour la manipulation des produits chimiques devront être observées.
un masque à gaz si recommandé de prendre les l'utilisation du produit.	Bien ventiler en cas d'application prolongée dans des locaux fermés (S51). Porter d'expositions. Il est recommandé de prendre les précautions nécessaires pour éviter le contact avec la peau et les yeux lors de

	Utiliser seulement dans des zones ventilées.			
<u>Substances</u>	<u>CAS-nr</u>	<u>méthode</u>	<u>valeur</u>	<u>unité</u>
Aliphatic hydrocarbon	64742-47-8	VLE	1180	mg/m3

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect:	état physique:	Aérosol: propulseur CO ₂ Vrac: liquide
	couleur:	transparent-bleu
	odeur:	goût caractéristique

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:	Les précautions usuelles pour la manipulation des produits chimiques devront être observées. Utiliser seulement dans des zones ventilées. Ne pas percer ou brûler les aérosols, même après usage.
Stockage:	Conserver hors de la portée des enfants (S2). Regarder au règlement selon TRG 300 Conserver dans un endroit sec. Aérosol: Aérosol sous pression. A protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 55° C.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Procédures d'ordre technique:	Assurer une ventilation adéquate (S51). Eviter des sources d'ingestion.			
Protection individuelle: observées.	Les précautions usuelles pour la manipulation des produits chimiques devront être observées.			
un masque à gaz si recommandé de prendre les l'utilisation du produit.	Bien ventiler en cas d'application prolongée dans des locaux fermés (S51). Porter d'expositions. Il est recommandé de prendre les précautions nécessaires pour éviter le contact avec la peau et les yeux lors de l'utilisation du produit.			
	Utiliser seulement dans des zones ventilées.			
<u>Substance</u>	<u>CAS-nr</u>	<u>méthode</u>	<u>valeur</u>	<u>unité</u>
Aliphatic hydrocarbon	64742-47-8	VLE	1180	mg/m3

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect:	état physique:	Aérosol: propulseur CO ₂ Vrac: liquide
	couleur:	transparent-bleu
	odeur:	goût caractéristique
Point/intervalle de fusion:		< - 45° C
Point/intervalle d'ébullition:		180 - 480° C
Densité relative:		0.82 (à 20° C, eau=1)
pH:		non applicable
Pression de vapeur:		0.4 kPa (à 20° C)
Hydrosolubilité:		insoluble dans l'eau
Point d'éclair:		78° C
Auto-inflammabilité:		>220° C

10. STABILITE ET REACTIVITE

Conditions à éviter:	Aérosol: Aérosol sous pression. A protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 55° C. Eviter des sources d'ingestion; point d'éclair 78°C. Vrac: Eviter la surchauffe Agent comburant fort
Matières à éviter: Produits de décomposition dangereux:	CO, CO ₂

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Inhalation :	L'inhalation excessive de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de tête et étourdissements
Contact avec la peau :	Laver au savon. Un contact assez long peut provoquer un dégraissage pelliculaire.
Ingestion	Il ne se produira probablement pas d'ingestion. Ne pas faire vomir en cas d'ingestion. Risque de pneumonie.
Contact avec les yeux	Si la substance a touché les yeux, les laver immédiatement avec beaucoup d'eau.

<u>Substances</u>	<u>CAS-nr</u>	<u>méthode</u>	<u>valeur</u>	<u>unité</u>
Aliphatic hydrocarbon	64742-47-8	LD50-oral rat	2500	mg/kg
		LD50-derm rab 2200	mg/kg	

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

<u>Substance</u>	<u>CAS-nr</u>	<u>méthode</u>	<u>valeur</u>	<u>unité</u>
Aliphatic hydrocarbon	64742-47-8	LC50-fish	> 90	mg/l
		LC50-daphnia	> 85	mg/l

Ne pas jeter les résidus à l'égout ou dans les rivières.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Produit: Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte des déchets (S56)

Régulation nationale: Veuillez seulement éliminer des boîtes/bidons complètement vides:
aérosols: EWC 160501/130202
barils/bulk: EWC 150104/130202

La mise au rebut doit se conformer à la législation locale, provinciale et nationale

14. TRANSPORT

Numéro UN: Aérosol: UN 1950, limited quantities
Vrac: not restricted, no UN number

Route/Chemin fer (ADR/RID): Aérosol: class 2, figure 5A
Vrac: not restricted, no UN number

Aire (IATA/ICAO): Aérosol: class 2.2
packing instruction: 203
hazard label: non-flammable gas
shipping name: aerosols, non-flammable n.o.s.
Vrac: not restricted, no UN number

Mer (IMDG): Aérosol: class 2
EMS-No. 2-13 MFAG-board 620
Vrac: not restricted, no UN number

Mail: Aérosol: Admitted are 5 litres per pieces (parcel) in bottles with maximum 600 ml contents
Vrac: 5 l and 20 l containers

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Pulvérisateur avec joint viton :

Réceptif sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 55° C.

La classification des produits tenant compte des risques encourus par inhalation (R65), ne s'applique pas aux emballages aérosols. (Directive européenne 67/548 Annexe VI 9.4 et TRGS 200, 6.1.7.(2)).

Vrac:

Symbol(s) de danger: Xn

Phrases de risque (R): Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion (R65)

Phrases de conseils de prudence (S): Conserver hors de la portée des enfants (S2)
Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols (S23)
Eviter le contact avec la peau (S24)
En cas d'ingestion, ne pas faire vomir: consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette (S62)

Contient des hydrocarbures.

Dispositions nationales: CH – BAG T no. 90181 atoxique

16. AUTRES INFORMATIONS

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé en accord avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et en conformité avec les réglementations locales.

Les informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ont pour but de décrire nos produits dans le cadre des exigences de sécurité. Par conséquent elles ne sauraient être considérées comme une garantie des propriétés spécifiques.

*Explication des phrases de risques: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion (R65).